



Cruseilles Infos

La Maison de Santé de Cruseilles

Auvergne-Rhône-Alpes est l'une des régions françaises particulièrement touchée par le phénomène de désert médical. Notre département haut savoyard, avec une démographie galopante s'est préoccupé de cette problématique depuis plusieurs années. Notre Commune alertée par nos médecins locaux, les Docteurs Serge Besson et Jean-Loup Galland, s'est penchée, elle aussi sur ce problème pour que sa population puisse continuer à bénéficier d'une prise en charge médicale de proximité.

C'est ainsi que vos élus, en partenariat avec l'Association pour la Coordination des Soins à Cruseilles, dont la présidente est Virginie Desgrez et l'Agence Régionale de la Santé se sont concertés pour construire une Maison de Santé Pluri-professionnelle près de chez vous.

L'affaire n'est pas simple !

Tous les partenaires œuvrent pour attirer et maintenir des professionnels de santé sans négliger leur qualité de vie, pour trouver une solution et une organisation permettant une meilleure prise en charge des patients, obtenir la labellisation de ce bâtiment, pour édifier ce dernier sur un emplacement stratégique, au centre de Cruseilles, chercher un constructeur expérimenté dans ce type de dossier, optimiser le projet, bénéficier des aides et subventions

Après concertations, délibérations, montage financier l'ensemble des contraintes enfin dénoué, le projet est confié à TERACTION. La Commune, au préalable s'est rendue propriétaire des surfaces nécessaires, a démolé les bâtiments existants, pour pouvoir vendre à l'opérateur un terrain nu, ce qui a permis le démarrage du chantier dès octobre 2017.

Idéalement située entre les numéros 7 et 61 Grand'Rue, sur un tènement de 3823 m², la totalité du bâtiment comprend 2 parties principales : la Maison de Santé au rez-de-chaussée et niveau 1, des logements au niveau 2 et combles.

La Maison de santé se scindera ainsi :

Au rez de chaussée : un laboratoire d'analyses médicales et un cabinet de kinésithérapeutes

Au niveau 1 : 21 cabinets de santé regroupant : médecins généralistes, ergothérapeutes, sages-femmes, orthophonistes, orthoptistes, pédicures podologues, psychologues, diététiciennes..... Des ostéopathes seront aussi présents à ce niveau.

Quant aux logements, dix sont au programme, sans oublier une surface de 220 m² pour 3 commerces et en sous-sol, 20 places de stationnements rattachées aux appartements, des caves et locaux techniques. 19 garages souterrains en-dessous du parking sont aussi réalisés et commercialisés pour les riverains.



Pour annoncer le démarrage de ce magnifique projet baptisé **LE CADOCÉE**, la Commune a organisé vendredi 2 mars 2018 la pose de la première pierre en présence de nombreux élus, Martial Saddier, Denis Duvernay, Loïc Hervé, Jean-Claude Carle, Christelle Petex et Jean-Michel Combet, de Monsieur le Sous Préfet, de professionnels de santé. Le calendrier des travaux est respecté malgré les intempéries de l'hiver, alors rendez-vous pour l'inauguration dans le courant du premier trimestre 2019 !

Brigitte Carlioz et Catherine Challande

Comptes de gestion du budget général et du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) : Exercice 2017

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion, dressés par le Receveur, accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que de l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

-Après avoir entendu les Comptes Administratifs de l'exercice 2017,

-Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

-Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1/1/17 au

31/12/17, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

-Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

-Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, déclare que les comptes de Gestion du Budget Principal et du SPANC dressés pour l'exercice 2017 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'Ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

Bilan des cessions et acquisitions réalisées en 2017

M. le Maire présente le bilan des acquisitions et cessions immobilières opérées par la Commune au cours de l'année 2017 afin d'en délibérer et indique que ce bilan sera annexé au Compte Administratif 2017.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le bilan des opérations immobilières réalisées par la Commune en 2017 au Compte Administratif 2017.

Comptes administratifs du budget général et du SPANC: Exercice 2017

	LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
		Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Compte Administratif Principal							
	Résultats reportés		573 168,96	2 005 037,47		2 005 037,47	573 168,96
	Opérations de l'exercice	4 489 117,53	4 747 992,13	5 013 367,87	6 957 416,38	9 502 485,40	11 705 408,51
	Totaux	4 489 117,53	5 321 161,09	7 018 405,34	6 957 416,38	11 507 522,87	12 278 577,47
	Résultats de clôture		832 043,56	60 988,96		60 988,96	832 043,56
	Restes à réaliser			356 663,25	1 322 831,22	356 663,25	1 322 831,22
	Totaux cumulés		832 043,56	417 652,21	1 322 831,22	417 652,21	2 154 874,78
	Résultats définitifs		832 043,56		905 179,01		1 737 222,57
Compte Annexe pour le Service Public d'Assainissement Non Collectif							
	Résultats reportés		22 746,67				22 746,67
	Opérations de l'exercice	5 760,25	12 291,50	6 000,00	9 000,00	11 760,25	21 291,50
	Totaux	5 760,25	35 038,17	6 000,00	9 000,00	11 760,25	44 038,17
	Résultats de clôture		29 277,92		3 000,00		32 277,92
	Restes à réaliser						
	Totaux cumulés		29 277,92		3 000,00		32 277,92
	Résultats définitifs		29 277,92		3 000,00		32 277,92

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **constate** aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, reconnaît la sincérité des restes à réaliser et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Budget Général – Reprise anticipée et affectation des résultats de l'exercice 2017

M. le Maire informe que le Conseil municipal peut, au titre de l'exercice clos, reporter au budget de manière anticipée le résultat de la section de fonctionnement, le besoin de financement de la section d'investissement ou le cas échéant l'excédent de la section d'investissement, ainsi que la prévision d'affectation. M. le Maire propose donc

- de reprendre par anticipation les résultats provisoires de l'exercice 2017 qui ressortent de la façon suivante :

Section de fonctionnement : **excédent de 832 043,56**

Section d'investissement : **déficit de 60 988,96 €**

- d'inscrire également au Budget Primitif 2018 la prévision d'affectation

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité donne son accord :

- pour la reprise anticipée au Budget 2018 des résultats provisoires de l'exercice 2017 tels que figurant ci-dessus.

- pour l'affectation des excédents de la manière suivante :

♦ Au compte 002 : « résultat de fonctionnement reporté » : la somme de **771 054,60 €**

♦ Au compte 1068 : « excédents de fonctionnement capitalisés » : la somme de **60 988,96 €**

Budget Général – Approbation du Budget Primitif 2018

M. le Maire rappelle le débat d'orientations budgétaires 2018 du 8/1/18 ; ce dernier a permis aux conseillers d'appréhender l'évolution des prévisions budgétaires pour l'exercice 2018 aussi bien en section de fonctionnement qu'en section d'investissement. Suite à ce débat, le Conseil doit délibérer sur l'adoption du Budget Primitif de l'exercice 2018. Le Conseil après en avoir délibéré à la majorité (20 voix pour, 4 voix contre et 2 abstentions) adopte le Budget Primitif 2018 tel que présenté, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à :

◆ **Section de fonctionnement :**

4 080 506,27 €

◆ **Section d'Investissement :**

4 251 493,14 €

Budget Général Vote des taux d'imposition 2018

M. le Maire informe le Conseil qu'il y a lieu de fixer les taux à appliquer en 2018. Pour rappel, la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles a approuvé le passage à la fiscalité professionnelle unique depuis le 1/1/18. Par conséquent, le Conseil n'a plus de pouvoir décisionnel en ce qui concerne le taux d'imposition concernant la cotisation foncière des entreprises. La CCPC votera et percevra les produits de la fiscalité économique mais versera à la Commune une attribution de compensation. Il précise également que les taux sont maintenus pour l'exercice 2018 aux taux en vigueur les années précédentes. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité fixe comme suit les taux d'imposition de 2018 :**

◆ **Taxe d'Habitation : 6,45 %**

◆ **Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 4,41 %**

◆ **Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 23,09 %**

=====

Concernant les données budgétaires 2018 du Service Public d'Assainissement non collectif (SPANC) , à savoir :

- la reprise anticipée et affectation des résultats de l'exercice 2017 et l'approbation du Budget Primitif 2018

- l'approbation du Budget Primitif 2018

elles sont disponibles sur le site internet de la Commune.

Désignation des membres de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)

M. le Maire informe les membres du Conseil que la CCPC a adopté, par délibération en date 19/12/17, le régime de fiscalité professionnelle unique à compter de l'exercice 2018. Cette décision, qui n'appelle aucune délibération de la part des communes membres de la CCPC, emporte les conséquences suivantes :

1/ *A compter de 2018, les communes ne percevront plus la fiscalité professionnelle qui sera versée à la CCPC. Cette dernière versera aux communes membres une attribution de compensation fixe, calculée à partir du montant des produits de fiscalité transférés sur l'année n-1. Toutefois, le montant de cette dotation pourra varier lors de chaque nouveau transfert de compétence.*

2/ *Après l'adoption d'un régime de fiscalité professionnelle unique, la CCPC doit, conformément à l'article 1609 nonies C (IV) du Code Général des Impôts, se doter d'une Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT).*

Celle-ci a pour rôle principal de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre la CCPC et ses communes membres.

Son travail doit contribuer à assurer l'équité financière entre les communes et la CCPC en apportant transparence et neutralité des données financières. L'objectif poursuivi par la CLECT est de s'assurer que les transferts de charges s'opèrent dans un climat d'équité et de confiance entre les différentes parties prenantes en les associant à l'évaluation.

Par délibération en date du 16/1/18, la CCPC a décidé de la composition de la CLECT. Ainsi, celle-ci sera composée de 16 membres, dont 3 représentants de Cruseilles, 2 pour Allonzier-la-Caille et 1 représentant pour chacune des autres communes membres (les communes ne disposant que d'un seul représentant pouvant désigner un suppléant).

La CCPC a également décidé que les représentants des communes à la CLECT seront élus par chaque Conseil municipal au scrutin uninominal majoritaire à un tour.

Après avoir procédé à l'élection :

**Daniel Bouchet,
Pascal Tissot
Lionel Dunand**

sont désignés comme représentants de la commune à la Commission locale d'évaluation des charges transférées.

Avenant n°1 à la convention de maîtrise d'ouvrage pour la construction du complexe sportif du site des Ebeaux

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil qu'il a été autorisé, par délibération n°2017/41 du 3 /4/17, à signer avec la CCPC une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée en vue de la construction du gymnase intercommunal et de la salle socio - culturelle communale intégrée au projet. Pour rappel, cette convention vise à coordonner la réalisation des travaux correspondants. Dans ce cadre, la CCPC a été désignée maître d'ouvrage unique de l'opération. La convention prévoit en son article 3 que le maître d'ouvrage unique procède notamment à la réception des travaux et assure le suivi des malfaçons susceptibles de se révéler durant l'année de parfait achèvement. Une telle disposition exclut par conséquent par défaut le suivi des désordres de nature décennale pour la partie du projet relevant de la maîtrise d'ouvrage de la commune (salle socio - culturelle). Dans un souci de simplification, il serait opportun que la CCPC assure le suivi des malfaçons relevant de la garantie décennale des constructeurs, ainsi que la recherche et la poursuite des responsabilités afférentes. Ceci permettrait également la souscription par la CCPC d'une assurance dommages-ouvrage qui couvrirait l'ensemble de la construction. M. le Maire propose donc aux membres du Conseil d'approuver la modification envisagée et de l'autoriser à signer le projet d'avenant afférent et précise que le conseil communautaire délibère en ce sens le 27/2/18. **Le Conseil après en avoir délibéré approuve cet avenant.**

Recrutement de deux agents non titulaires sur des emplois non permanents dans le cadre d'un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité.

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil qu'il est nécessaire de recruter 2 agents contractuels par mois pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité afin d'assurer pendant la période estivale :

-Pour le poste d'Adjoint Technique Territorial : *l'arrosage des fleurs, l'entretien des espaces verts, etc.*

-Pour le poste d'Adjoint Administratif Territorial : *travaux administratifs divers*

Le Conseil , après en avoir délibéré crée 2 emplois pour la période du 1^{er} juin au 30 septembre 2018 pour une durée hebdomadaire de 35 heures / semaine.

... Zoom sur les comptes 2017 de la Commune ...

Le compte administratif 2017 de la Commune de Cruseilles fait apparaître un excédent de fonctionnement de **832 043,56 €** et un besoin de financement en investissement de **60 988,96 €** (hors restes à réaliser).

Pour rappel, les restes à réaliser (RAR) correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31 décembre de l'exercice et aux recettes, certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre de recette. Ils s'élèvent à **356 663,25 €** en dépenses d'investissement et **1 332 375,98 €** en recettes d'investissement.

Le compte administratif 2017 du budget de la Commune fait apparaître un cumul (sections de fonctionnement et d'investissement) de :

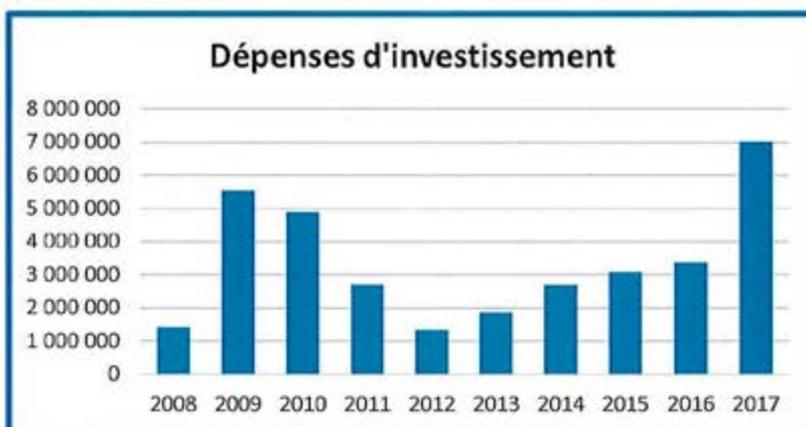
- **11 864 186,12 € en dépenses**
- **13 610 953,45 € en recettes**

❖ Ces résultats peuvent être qualifiés de très satisfaisants dans un contexte national de réduction des dotations de l'Etat et d'un change CHF/€ défavorable pour les fonds frontaliers.

❖ Les charges de fonctionnement sont maîtrisées, leur évolution reste très inférieure à l'augmentation du nombre d'habitants (+15% en 5 ans), notamment au niveau des charges à caractère général et des frais de personnel. Les gains d'efficience de nos services municipaux ont permis de faire face aux désengagements de l'Etat concernant l'établissement des documents d'identité et des PACS (Pacte Civil De Solidarité) ainsi que l'engagement d'un ASVP (agent de surveillance de la voie publique) ce qui permettra d'améliorer la sécurité routière près de nos écoles et de veiller au respect de la zone bleue de stationnement, indispensable pour notre commerce local.

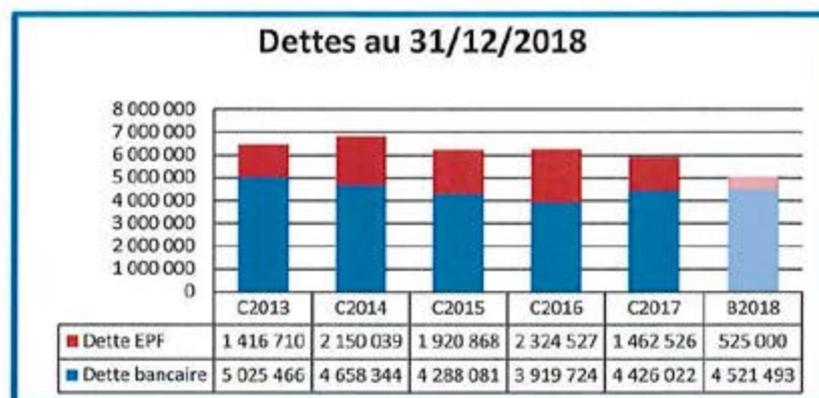
❖ Les recettes de fonctionnement sont traditionnellement composées pour environ 30 % de dotation de l'Etat, environ 30 % d'impôts et taxes locales, d'un peu plus de 30 % de fonds frontaliers, pour le solde, de la vente de services, de revenus de notre patrimoine immobilier ainsi que de la vente de bois de la forêt communale.

❖ Les dépenses d'investissement nécessaires pour rattraper le retard accumulé en termes d'infrastructures parascolaires, culturelles, sportives et routières ont atteint en 2017 un montant record. Cette année aura vu notamment la fin de la réalisation du "bistrot des ponts", les travaux de réhabilitation de la Mairie et sa mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite), les acquisitions et les démolitions des bâtiments pour la construction de la Maison de santé, la poursuite des chantiers routiers dans les secteurs Arthaz-Beccon, les études pour la construction du CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'Ecole) et de la salle socio-culturelle jouxtant le nouveau Gymnase (dont les travaux commenceront début mai).



❖ Les recettes d'investissement sont générées par les taxes liées aux nouvelles constructions, par le remboursement de la TVA par l'Etat, par des ventes de terrains ou de biens mais surtout par des subventions d'investissement auprès de l'Etat, de la Région et du Département grâce à la qualité des projets présentés et des excellentes relations nouées par vos élus auprès de nos partenaires.

❖ 2017 aura vu aussi notre endettement se réduire. Nous avons comme chaque année remboursé les annualités des emprunts, mais aussi racheté des emprunts contractés à un taux d'intérêt élevé auprès de l'EPF (portage) pour les remplacer partiellement par un emprunt bancaire avec un taux beaucoup plus faible.



Budget de fonctionnement : 4.08 Millions d'euros

Le budget 2018 de fonctionnement sera très semblable à celui de 2017 ; il prendra en compte le déménagement des services administratifs dans la Mairie rénovée, les frais engendrés par le recensement de la population, l'engagement de l'ASVP (agent de surveillance de la voie publique) et l'arrêt des TAP (temps d'activités périscolaires) remplacés par les services loisirs le mercredi matin suite au retour à la semaine scolaire de 4 jours.

Vos élus rechercheront constamment l'équilibre entre un niveau maximum de prestations offertes à la population et une rigueur budgétaire permettant d'autofinancer les nécessaires investissements.

Concernant les recettes de fonctionnement, 2018 verra une inflexion dans la politique de l'Etat vis-à-vis des collectivités publiques et une légère reprise des dotations.

Budget d'investissement : 4.25 Millions d'euros

Le budget 2018 d'investissement nous permettra de continuer l'indispensable rattrapage du retard accumulé depuis de nombreuses années en termes d'infrastructures.

Pour les recettes d'investissement, le budget intègre les subventions mais aussi les différentes cessions (des murs du commerce de proximité au centre-bourg, d'un terrain à bâtir, du bistrot des ponts à la CCPC) et un emprunt de 600 000 €. L'ensemble permet d'équilibrer le budget et de continuer le désendettement.

En 2018, nous prévoyons :

- ❖ **Les investissements visant à améliorer votre cadre de vie**
 - L'acquisition de locaux bruts dans la Maison de santé
 - Début des travaux de la salle "socio culturelle" jouxtant le nouveau gymnase
 - Fin des travaux de réhabilitation de la Mairie
 - Début des travaux visant l'embellissement du hameau de l'Abergement
 - Début des travaux sur le site des Dronières (stade de bi-cross, club house du tennis)
- ❖ **Les investissements routiers et de sécurité**
 - La suite des aménagements routiers route du Suet, chemin des Fourches (réseaux, chaussées, trottoirs, pistes cyclables)
- ❖ **Les investissements sur les réseaux**
 - Déploiement de la fibre optique (Centre bourg et hameaux de Ronzier, Chosal, des Goths)
 - Mise aux normes (technologie LED) de l'ensemble de l'éclairage public (Centre-bourg, Féchy, Ronzier, Chosal, les Goths, l'Abergement)
 - Enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques
- ❖ **Les investissements visant à améliorer l'accès des habitants aux services et aux commerces**
 - Changement de la signalétique au Centre bourg
 - Création de garages souterrains derrière et sous la maison de santé (39 places)
 - Création d'un parking souterrain au gymnase avec la Communauté de Communes (78 places).
 - Aménagement d'un parking d'environ 50 places près du stade
- ❖ **Les études pour préparer les investissements de l'année prochaine**
 - Etudes concernant la sécurisation routière, les trottoirs, l'enterrement des réseaux secs et la mise à niveau des réseaux humides sur la route du Suet en collaboration avec la Communauté de Communes et le Conseil Départemental.
 - Les études concernant l'aménagement et l'enterrement des réseaux secs à l'Abergement

Pascal Tissot Maire-adjoint

... Services techniques ...

Déclarations d'urbanisme du 20 janvier au 15 mars 2018

PERMIS DE CONSTRUIRE et PC MODIFICATIFS

NOM	ADRESSE	OBJET
MORAND Hervé et Isabelle	Route du Salève	Construction d'une maison individuelle
EDELIS	Route de Fésigny	Construction de 47 logements collectifs
DUBOIS Florent et GUYOMAR Laetitia	Route du Salève	Construction d'une maison individuelle
SCI BSE	Route des Dronières	Construction d'un dépôt pétrolier (déménagement de l'actuel Route de l'Usine)
JACQUEMOUD Dimitri	Chemin de Pirconte	Construction d'une maison individuelle
LEVESQUE Maxime	Chemin des Résistants	PC modificatif pour suppression de la piscine prévue
RUIZ Jean-Philippe	Chemin des Clus	PC modificatif pour modifications d'ouvertures et mise en conformité avec le permis initial
SCI LORENA	Route du Salève	PC Transfert de PERNET Guillaume
SCI CRUSEILLES NATURA 2016	Route de l'Arthaz	PC modificatif - divers changements

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

SALVY Pierre	Route de Fésigny	Pose d'une barrière à claire-voie
VISEO IMMO	Les Lirons	Division en vue de construire
VASARINO Jean-Paul	Route de Chosal	Construction d'une piscine
JACQUET Claude et Marie-Louise	Route de Chosal	Construction d'un escalier extérieur
GERACI David	La Combe	Création de 22 jardins potager clôturés
MFR IMMA	Route des Dronières	Modification d'ouvertures et création d'un élévateur extérieur
SOULAS Sébastien et Estelle	Route de Fésigny	Construction d'une piscine
SEROUSSI Sophie	Rue du Pontet	Réfection toiture au-dessus du garage
RIDEAU Thierry	Route du Suet	Extension et rénovation d'une villa existante
FAVRE Patrice	Place de l'Eglise	Pose de velux

TRAVAUX

La signalétique

Comme vous pouvez le constater depuis fin février, la signalétique est en cours de pose. De nouveaux panneaux apparaissent sur le territoire. Cette signalétique sera posée tout d'abord, au Chef-lieu, plus tard ce seront les hameaux qui seront équipés.

Le préau de l'école primaire publique

Travaux conduits et financés par la CCPC (pour rappel, la Communauté de Communes a la compétence scolaire).

La mairie

Les travaux s'activent tant à l'intérieur qu'à l'extérieur malgré les intempéries de ce début d'année. Les services administratifs et techniques actuellement au 192 route de l'Usine devraient « rentrer à la maison » fin juin - début juillet 2018.

Route de Beccon

La dernière tranche se termine : voirie, trottoirs, éclairage public.

Travaux de grande rénovation du SYANE

La première phase de rénovation de l'éclairage public va débuter ce premier semestre 2018.

Campagne de nids de poule et fauchage

La campagne de nids de poule est prévue pour ce mois d'avril ; la Commune procédera à deux passages pour le fauchage le long des voies communales.



Vous êtes frontalier ?

**Déclarez vous auprès de votre employeur
comme résident à Cruseilles !**

Vous êtes titulaire d'un permis G :

Assurez vous que l'adresse sur votre permis de travail est bien à jour ; si cela n'est pas le cas, il faut le signaler à l'Office cantonal de la Population .

Vous avez la nationalité suisse et travaillez dans le canton de Genève ?

Assurez vous que votre adresse est bien à jour auprès de l'Office cantonal de la population sur ge.ch.
Si vous résidez à Cruseilles et non déclaré comme tel auprès de votre employeur, alors régularisez votre situation.

Sites de l'Office cantonal de la population

- ge.ch/population
- demain.ge.ch/impot-source/qui-es-soumis-impot-source

Conférence JE M.E.M (Moi En Mieux) ou l'art de s'aimer encore plus !

Samedi 10 mars 2018, à l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes, Elizabeth Harvey et Marisca Harel, ont offert un après midi convivial à 45 femmes réunies en salle du gymnase des Ébeaux ; moment emprunt d'instant de douceur, de bien-être, de motivation, d'estime de soi, de confiance en soi, de conseils sur « comment aller à la poursuite de ses rêves » et « assumer un nouveau look » ...

Le but de cette conférence ouverte à toutes, était d'aider ces femmes à mettre en valeur leurs attributs physiques mais aussi leurs dons, leurs talents, leurs compétences et leur force intérieure afin de mener une vie plus en accord avec leurs aspirations, leurs valeurs, leurs rêves, avoir une vie plus en cohérence avec leur véritable identité.

Contacts :

Elizabeth Harvey: 06 73 10 24 68 – Elizabeth.harvey@orange.fr
Marisca Harel : 06 58 70 17 86 – contact@metanoia-coaching.com

Quelques dossiers traités par les services de la Mairie en 2017

Demandes de carte d'identité au 1/1 au 31/3/2017 : **90**
Passports délivrés : **941**
Cartes d'identité délivrées du 1/4 au 31/12/17 : **703**
Attestations d'accueil : **10**
Actes de mariage : **13**
Naissance à Cruseilles : **1**
Avis de naissances : **53**
Actes de reconnaissances d'enfant : **16**
PACS : **7**
Baptêmes républicains : **3**
Transcriptions de décès : **21**
Actes de décès : **35**
Personnes recensées au service national : **63**
Attestations de domicile : **41**
Demandes de certificat d'urbanisme d'information : **103**
Demande de certificat d'urbanisme opérationnel : **3**
Permis de construire : **37**
Permis modificatifs et transfert de permis : **10**
Permis d'aménager : **1**
Autorisation de travaux pour ERP : **12**
Déclarations préalables de travaux : **79**
Déclarations d'intention d'aliéner : **67**
Arrêtés d'urbanisme : **131**
Conseils municipaux : **10**
Délibérations du Conseil Municipal : **97**
Réunions du CCAS : **5**
Délibérations du CCAS : **13**
Demandes de débits de boissons : **28**
Inscriptions sur la liste électorale au 1/3/18 : **3064**
Population totale 2015 : **4 533 habitants**

État Civil

Bienvenue

Mila OLIGER le 15 février 2018

621 route de Fésigny

Chloé LAVAL le 8 février 2018

751 route des Dronières

Helena LEON le 19 janvier 2018

515 avenue des Ébeaux

Mariages

Abdelhak BENOTSMANE

et Béline BROSSARD

le 19 février 2018 à Cruseilles

Décès

Irène BELLUCCI née BIANCONI

le 20 février 2018 à 95 ans

Annie GERVAZ née MENAULT

le 13 février 2018 à 77 ans

Jean MARTINI

le 12 février 2018 à 87 ans

René GUERRAZ

le 5 février 2018 à 70 ans

Jeannine MAGNIN née MARMOUX

le 27 janvier 2018 à 87 ans

Anne Marie FOURNIER née PYTHON

le 25 janvier 2018 à 94 ans

Rolande GIQUET

le 9 janvier 2018 à 89 ans

Des nouvelles de l'IMAA, par Nicolas Rioland, Président

25 étudiants venant de toute la France en maintenance aéronautique à la MFR IMAA Cruseilles, en voyage d'étude en Angleterre. Ils sont au centre de formation ICATT pour valider un module. Ils ont visité le centre de maintenance de British Airways, le musée des avions anciens ...de plus, l'IMAA a la plaisir de vous informer de l'ouverture de 2 formations supplémentaires à la rentrée 2018 :

- **Maintenance en hélicoptère et avions à moteurs à piston de moins**

de 2 tonnes

- **La reconversion et formations pour adultes.**



Étudiants à Cardiff dans le centre de maintenance de British Airways

... Qui suis - je ? ...

Petite charade

Mon habitat : je me trouve où je ne devrais pas être,

Ma couleur : je suis de toutes les couleurs,

Ma matière : je suis en plastique, en caoutchouc, en béton, en polystyrène, en papier, en carton, en verre, en aluminium, en fer, en textile, en ficelle ...

Je suis tout cela *



Je devrais être non pas dans la nature, non pas dans l'eau, non pas dans les réseaux d'eaux pluviales, non pas dans les arbres, non pas le long des routes, non pas sur les trottoirs, non pas à côté des poubelles, **mais à l'intérieur d'un de ces équipements !**



Pour information, la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, qui a la compétence des déchets, a investi sur notre Commune les sommes suivantes :

En 2016 : 6 containers soit 45 000 € HT environ

En 2017 : 15 containers soit 112 000 € HT environ

En 2018 : du 1/1/18 au 15/3/18 : 2 containers soit 15 000 € HT

A noter également les formations compostage et vente de composteurs sur Cruseilles

Œuvrons tous pour préserver notre cadre de vie !

* photos prises sur le territoire de la commune en février et mars

... Côté Commerces ... Côté Marchés ...

Depuis début 2018, de nouvelles enseignes, de nouveaux gérants, de nouvelles prestations de service sur votre Commune !

Atelier de Publicité

Thibaut BRAND, graphiste de formation vous accueille dans son "atelier", où l'on peut imprimer, relier, photocopier, plastifier... A terme, toutes sortes d'impressions y seront proposées en local (photos, textiles, adhésifs).

Vous pouvez le contacter au 06 38 39 23 04, 29 pl. de la Fontaine

Le 42

Deux amis originaires de St Etienne, depuis 10 ans dans le département, ont ouvert le Bar/Restaurant « LE 42 ».

Benoît FORTUNIER et William LACHAUME, ainsi qu'un salarié à mi-temps, vous proposent une carte des boissons (cocktails, vins softs, café, vins au verre ...) et des recettes simples à base de produits locaux frais dans leur petite brasserie.

Vous pouvez les contacter au 04 50 44 22 58, 60 Grand'Rue.

Magasin d'électro-ménager

Gérant : Julien DESBIOLLES

Depuis mi janvier, Julien vous propose tout équipement en électro-ménager, de la machine à laver au lisseur ! Il remplace l'ancien magasin Nady Fleurs.

Vous pouvez le contacter au 04 50 44 21 22, 94 Grand'Rue.

Au Bon Vin, la Cave à Roland

Nouvel espace de dégustation pour découvrir les différents vins de la cave à Roland, issus de multiples terroirs Français et d'ailleurs. Françoise et Roland vous attendent pour ce temps de découverte dans une ambiance conviviale. De plus, ils vous proposent depuis fin mars, la vente de titres de transport Lihsa, ligne T72 (Genève). Ces billets sont à retirer durant les horaires d'ouverture du magasin.

Vous pouvez les contacter au 04 50 23 87 18, 126 Grand'Rue.

Fanny Pradal

Nouveau chiropracteur à Cruseilles !

Fanny Pradal, diplômée de l'IFEC en 2014 après 6 ans d'études et installée depuis 2015 sur Ambilly, assure désormais des consultations dans la ville de Cruseilles à l'espace « Le Toi du Monde ». La chiropraxie, qui est aujourd'hui la première profession de santé manuelle dans le monde, s'adresse à toutes les personnes, quel que soit leur âge et leur condition physique, aussi bien à titre préventif que curatif. Par des ajustements doux et précis, le chiropracteur a pour but de détecter, de traiter et de prévenir les dysfonctionnements du squelette et de ses conséquences, notamment au niveau de la colonne vertébrale et des membres, se traduisant par des douleurs et une limitation des mouvements.

Elle pourra également vous donner des conseils sur votre posture, votre alimentation et vous proposer des exercices de renforcements musculaires. « Le Toi du monde » est un espace dédié au développement humain qui regroupe quatre professionnels de l'accompagnement.

Vous pouvez la contacter au 04 50 83 68 59 ou 06 73 75 82 18, au 15 route de Becon.

Armelle Aubague

Sophrologue-Relaxologue

La sophrologie, grâce à des exercices de respiration, de détente corporelle et de visualisation d'images positives, agit sur le corps et le mental, permet d'éliminer les tensions et de développer sérénité et mieux-être. Issue du milieu paramédical et du monde de

L'éducation, j'ai à cœur d'accompagner les enfants, adolescents et adultes avec bienveillance. En séance individuelle sur rendez-vous au cabinet, je vous guide dans la prise de conscience de votre potentiel et de vos ressources intérieures. En séance en groupe sous forme d'ateliers, je vous invite à faire une pause, à découvrir votre corps et votre souffle, à gérer votre stress et vos émotions et à adopter la « positive attitude ».

Vous pouvez la contacter au 07 67 42 16 46, 48, rue du Centre.

Le Vieux Fournil

Originaire du Pas de Calais, Fabrice BROUILLARD est arrivé dans notre région en 2017. Il est depuis quelques semaines le nouveau gérant du Vieux Fournil et vous propose une cuisine traditionnelle, locale et à base de produits frais, au fil des saisons (repas à la carte et formule pour midi). Le Bar/restaurant est ouvert du lundi au vendredi jusqu'à mi mai, puis du lundi au samedi en période estivale.

Vous pouvez le contacter au 04 50 44 28 43, 2 rue des Frères

Décades et Lustres

Réaménagement du magasin d'antiquités en le transférant dans le garage, situé à côté de l'ancienne boutique.

Denis LEVESQUE vous accueille tous les jours aux horaires d'ouverture du magasin, des prises de rendez vous sont aussi possible. Ses prestations sont : achats-ventes-estimations-successions et restauration d'antiquités.

Vous pouvez le contacter au 06 60 84 13 77, 203 Grand'Rue

Boulangerie Miguet

Gault et Millau, en partenariat avec la maison François Cholat a sélectionné des boulangeries reconnues pour leur savoir-faire. La Boulangerie Miguet fait désormais partie de la dernière sélection du Gault et Millau qui a eu lieu le 17 octobre 2017

Docteur Botan, dentiste

Maire-Gabrielle Vasseur, après 30 ans de pratique de chirurgie dentaire à Cruseilles a changé de profession. Depuis plusieurs années, Mme Vasseur s'intéresse à la psychologie. Elle exercera en libéral sur Annecy dès sa formation achevée.

Son successeur est M. Botan, qui reprend son cabinet et ainsi assurera la continuité des soins.

Les marchés de Cruseilles

Tous les jeudis matins, ils vous proposent leurs meilleurs produits !



Et cet été, 4 marchés nocturnes d'été

Vendredi 25 mai :

Thème :

la fête des mères

Animation : Créarts (exposition de tableaux, autres œuvres d'art ...)

Vendredi 29 juin :

Animation :

Espace théâtre de Cruseilles

Vendredi 27 juillet :

Thème :

Braderie des commerçants (à confirmer par l'UCPC)

Vendredi 31 août :

Animation :

Groupe des Patoisans

... Service Enfance / Jeunesse ...

Belles animations au centre de loisirs de CRUSEILLES

Les clowns sauvés par les enfants

Dans l'après-midi du jeudi 22 février 2018, au théâtre de CRUSEILLES ont résonné les éclats de rire des enfants du centre de loisirs de la commune. Devant une assistance nombreuse, les clowns hospitaliers Les Semeurs de Joie ont conduit d'une main de maître leur spectacle Magic Océan. Les spectateurs ont été mis à contribution et c'est avec beaucoup d'entrain qu'ils ont aidé les clowns à retrouver leur coffre et leurs baguettes magiques tombés au fond de l'océan. Moments magiques. Merci les clowns.



Les enfants à la ferme

La neige commence à fondre, les oiseaux reviennent de leur long voyage et les bourgeons vont commencer à pointer! Eh oui, le printemps est bientôt là! Alors quoi de mieux pour les enfants du centre de loisirs de Cruseilles, qu'une visite de la ferme de Follon, en cette belle journée du mercredi 14 Mars 2018. Pascale, la fermière, nous a cha-



leureusement accueillis pour nous présenter tous ses petits protégés. Nous avons vu les animaux de la basse-cour, du clapier, de la bergerie, de la chèvrerie, de l'étable et de la porcherie! Il y avait tellement d'animaux que les enfants ne savaient plus où donner de la tête! Pour visiter tous les moindres recoins de la ferme, des petits groupes avaient été mis en place, et une visite VIP de l'étable et de la porcherie avait été organisée.



Après une journée si bien remplie, il temps de se reposer et de reprendre des forces pour préparer les vacances de printemps qui arrivent à grands pas! A très bientôt!

Kévin FELLMAN, référent service Enfance/Jeunesse

... Événement ... FÊTE DE LA MUSIQUE ... Événement ...

Comme ces dernières années, **la fête de la musique** prendra place dans la Grand'Rue ce vendredi 22 juin 2018 dès 19h et se terminera à 2h. Organisée par le Comité des Fêtes, la fête sera animée par les associations suivantes qui vous proposeront :

- **le Comité des fêtes** : Groupes de chant locaux qui seront sur la scène,
- **le Club Omnisport de Cruseilles** : Salsa et Street dance dans la Grand'Rue
- **l'École de Musique du Pays de Cruseilles** : Atelier ouvert au public pour découvrir les instruments de musique et chorale d'enfants et d'adultes sur scène
- **L'Union Commerciale du Pays de Cruseilles et l'ensemble des commerçants** : Animations, ambiance musicale au sein de leurs commerces et restauration

Une ou plusieurs associations de parents d'élèves vendront divers produits maison, crêpes, gaufres ... au profit des activités des enfants des écoles.

Deux scènes sont prévues pour accueillir ces diverses animations :

La grande scène : sur la place du Monument

Une scène couverte : sur la place de la Fontaine, vers Bouquet coutures.

Afin de sécuriser le site, une déviation sera mise en place par les services techniques de la Mairie, un arrêté de fermeture de la Grand Rue sera demandé auprès du service gestionnaire de la voirie (*la réponse ne nous parviendra que début juin*). Cette déviation concernera les voies suivantes :

- **Sens unique Annecy/Genève** : Route de l'Arthaz
- **Sens unique Genève/Annecy** : Route des Moulins

De plus, une signalisation adéquate (panneaux dans la Grand'Rue, aux entrées de Cruseilles ...) sera posée début juin afin de vous informer des diverses dispositions prises et à respecter (*libérer les places de parking dans la Grand Rue, sens de circulation sur les places de la Fontaine et de l'Eglise ...*).

D'ores et déjà, la Municipalité vous remercie de bien vouloir suivre les consignes émises par les services techniques de la Mairie pour que chacun et chacune d'entre - vous puisse passer une agréable soirée.

Et pour que cette fête soit complètement réussie, espérons que la météo, comme l'an dernier soit au beau fixe !

... Événements ... Informations ... Événements ...

Musique et Découverte est une association dont l'objectif est de s'ouvrir aux musiques du monde par l'organisation de stages et par la pratique en orchestre. Basée à Cruseilles, elle existe depuis 2004. Peut-être la connaissez-vous car elle a organisé pendant plus de 10 ans des soirées de découverte de la musique et de la cuisine de nombreux pays... jusqu'en Haute-Savoie avec le groupe "Ceux d'En Haut » accompagné par un bon jambon au foie ! ».

Cette activité n'a pu se maintenir mais d'autres ont surgi. L'association a en effet beaucoup évolué depuis sa création. Nous avons commencé par organiser des stages à l'étranger (Burkina Faso, Serbie, Irlande) mais cela s'est avéré difficile à réaliser sur une base régulière. Depuis 2013, elle propose donc chaque année deux week-ends de stage à Cruseilles sur janvier - février. La formation musicale est parfois prolongée par un séjour dans la région concernée.

Cette année nous avons travaillé des morceaux de musique sicilienne et nous nous rendrons cet été une semaine à Catane où nous aurons l'occasion de jouer avec des musiciens siciliens. En 2019 c'est la musique Klezmer qui sera à l'honneur.

Nos stages sont ouverts à tout musicien intéressé par les musiques du monde. Ils se terminent par un concert qui réunit les stagiaires mais aussi les maîtres de stage, qui sont toujours des musiciens professionnels.

Depuis quatre ans, un orchestre Musique et Découverte s'est créé. Dirigé aujourd'hui par Yoann Pesenti, il compte 22 musiciens amateurs et professionnels. Cet orchestre, où se côtoient trompette, saxophone, violon, piano sans tous les citer, répète les premiers dimanches du mois et est ouvert à tous. Sachez que son répertoire varié lui permet maintenant de participer occasionnellement à des manifestations dans la région.

En allant sur notre site de www.musiqueetdecouverte.com vous y découvrirez l'ensemble des activités de l'association et vous pouvez nous contacter par mail : musiqueetdecouverte@gmail.com



Miriam Mourey et Joëlle Blanc



Après 52 ans d'existence, **le ski-club Cruseilles** a enfin son local.

Finies les balades de salle en salle, maintenant le ski-club a « son chez soi » comme aiment dire ses responsables.

Le projet de reprendre les anciens locaux du foot est parti d'une discussion entre dirigeants des deux clubs et s'est concrétisé grâce aux soutiens du Président de la Communauté de commune du Pays de Cruseilles Michel Combet, du maire actuel de Cruseilles Daniel Bouchet et de son adjoint aux associations Yann Bedoni.

Après deux ans de projet, une petite réception a eu lieu lors de la 1ère inscription en présence de Monsieur le Maire. Le traditionnel ruban d'ouverture a été coupé par les jeunes vice-présidents : Alexis Jacquet et Anthony Mossière nouvellement élus. Didier Bonzi actuel président a remercié chaleureusement tous les acteurs et bénévoles venus prêter mains fortes et a rappelé à tous les membres l'importance de faire vivre ce nouveau lieu.

Le ski-club Cruseilles dont sa vocation première est de rendre le ski accessible à tous, compte désormais 380 membres dont la moitié a pu bénéficier de cours gratuits de ski durant les 7 premiers dimanches. Le ski-club vous donne donc rendez-vous tous les vendredis de l'hiver dans ce nouvel espace de vie locale.

Le Président, Didier Bonzi



Quand **les écoles de musique** rencontrent les écoles de musique.
Samedi 17 mars 2018, les écoles de musique de Cranves-Sales, de Frangy et de Cruseilles se sont retrouvées en salle des Ébeaux, pour échanger sur leur passion.



... Informations diverses ... Agenda ...

Les horaires d'ouverture de l'Etablissement français du sang de Metz-Tessy sont :

**Lundi : 08h – 19h, Mardi, Mercredi, Vendredi : 8h – 13h,
Jeudi : 14h – 19h et Samedi : 08h – 12h.**

De plus, l'EFS organise 2 collectes de sang événementielles **le mardi 8 mai** (en partenariat avec le Rotary Club) et le **samedi 13 octobre 2018** (à l'occasion de la descente des Alpes), **pl. François de Menthon à Annecy**. Vos dons sont précieux et indispensables à de nombreux malades, ils sont environ 1 million chaque année à être soignés grâce à vous. Nous vous rappelons que les besoins sont importants au quotidien. 1400 donneurs sont attendus chaque jour en région Auvergne-Rhône-Alpes pour couvrir les besoins des patients.



L'EH PAD Salève-Glières recherche des agents de services hospitaliers ou aide-soignants pour accompagner et aider dans les actes de la vie quotidienne les personnes âgées accueillies (soignées, repas, activités).

**Merci d'adresser votre candidature à :
cruseilles@ehpadsaleveglieres.fr**

Attention

N'attendez pas le dernier moment pour faire vos papiers d'identité : passeports et cartes d'identité. A Cruseilles, le service sera perturbé courant juin, lors du déménagement et emménagement des services dans la mairie, place de la Mairie.



Mai

Du 23 avril au 25 mai 2018 : Consultation du public sur l'Installation et Stockage de Déchets Inertes
(Infos : <http://www.cruseilles.fr/actualites/>)

Mardi 8 mai 2018 toute la population est invitée à participer aux cérémonies de Commémoration du 8 Mai 1945

9h00 : Dépôt de gerbe au Monument du Noiret
9h45 : Rassemblement des élus et des corps constitués
Place de la Mairie, puis Cortège jusqu'à l'Église
10h00 : Cérémonie religieuse
10h30 : Cortège de l'Église au Monument aux Morts et Cérémonie au Monument aux Morts

A l'issue de la Cérémonie, vin d'honneur au restaurant scolaire des Ébeaux.

Vendredi 11 mai

Fermeture de l'accueil du public en mairie,

Samedi 12 mai

Concert « Les Pieds dans l'herbe » au gymnase, à 20h30, organisé par l'École de Musique du pays de Cruseilles,

Dimanche 13 mai

Thé dansant, au gymnase, dès 14h, organisé par l'APE des écoles publiques,

Lundi 14 mai

Ateliers de coaching « un temps pour soi », au gymnase, organisé par E. Guion,

Vendredi 25 mai

Marché nocturne, au chef lieu, dès 17h, organisé par la Mairie,

Samedi 26 mai et dimanche 27 mai

- Tournoi adultes de Badminton, au gymnase, organisé par le Badminton Club de Cruseilles,

- Représentations jouées par les ados et les enfants du théâtre de Cruseilles : « Rire et Prévenir », « La malédiction » et « Il était une fois », à 20h samedi 26 et à 17h

dimanche 27, au théâtre de Cruseilles, organisé par Espace Théâtre de Cruseilles,

Samedi 26 mai

-Permanence du S.E.L. de 10h à 12h, aux préfas, 140 rue des Prés Longs,

Juin

Samedi 2 juin

- Marche de 12 km avec visites guidées des chapelles de Combloux à St Nicolas de Véroce, départ le matin, organisé par Cruseilles en marche,

- Concert de printemps, au gymnase, en soirée, organisé par l'Harmonie Cruseilles-Le Châble,

- Coupe du petit Samouraï, au gymnase, en début d'après midi, organisée par le Karaté Club de Cruseilles,

Samedi 9 juin

- Soirée dansante africaine, au gymnase, dès 19h30, organisée par Togolait,

Dimanche 10 juin

Concert, au gymnase, en après midi, organisé par l'AMAC,

Samedi 16 juin

- Remise des grades, au gymnase, organisée par le Judo Club de Cruseilles,

- Représentation « Match d'Impro » Import-Export de Cruseilles contre les Impro-Pulsés de Reignier, à 20h30, au théâtre de Cruseilles, organisé par Espace Théâtre de Cruseilles,

Vendredi 22 juin

Fête de la Musique, au Chef lieu, dès 19h, organisé par le Comité des Fêtes,

Samedi 23 juin

-Fête de fin d'année de l'école publique, au gymnase, à 9h, organisé par l'APE,

- Pièce écrite et jouée par l'ateliers adultes « Roman, pointé », à 20h30, au théâtre de Cruseilles, organisé par Espace Théâtre de Cruseilles,

Dimanche 24 juin

- Pièce écrite et jouée par l'ateliers adultes « Roman, point », à 17h au théâtre de Cruseilles, organisé par Espace Théâtre de Cruseilles,

- Concert du Chœur de St Julien en Genevois, Jazz et Java, à 18h, au gymnase, organisé par le Rotary Club de St Julien et la Mairie,

Vendredi 29 juin

Marché nocturne, au chef lieu, dès 17h, organisé par la Mairie,

Samedi 30 juin

- Fête de fin d'année, à 9h, au gymnase, organisée par l'APEL (Elle précède le spectacle des élèves organisé par l'équipe enseignante),

- Permanence du S.E.L. de 10h à 12h, aux préfas, 140 rue des Prés Longs.